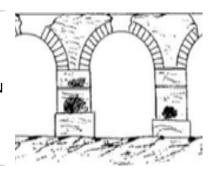
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône et de la Métropole de Lyon

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

(article L621-30 du code du patrimoine)

Aqueduc romain du Gier | Piles de l'aqueduc

Monument historique classé le 11 août 1986 67 à 71 rue Georges Clémenceau, 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON



RAPPORT DE PRÉSENTATION

1) Localisation

Les piles de l'aqueduc sont situées dans au nord du bourg de Sainte-Foy-lès-Lyon sur le plateau, le long de la route menant à Lyon.

2) Historique et description

Sont classés aux monuments historiques cinq piles de l'aqueduc au lieu-dit Les Crètes.

L'aqueduc du Gier est l'un des quatre aqueducs qui alimentaient en eau la ville de Lugdunum (Lyon), capitale romaine des trois Gaules. Des quatre aqueducs de Lyon, celui du Gier était le plus important avec ses 86 kilomètres. Pour franchir un abaissement du terrain, le canal émergeait une nouvelle fois porté par une substruction pleine sur quelque 25 mètres, puis par des arches sur environ 130 mètres. De cet ensemble on voit 20 mètres de maçonnerie continue, et les quatre premières piles dans une propriété privée et cinq autres plus ou moins complètes. Ces cinq dernières sont classées au titre des monuments historiques.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords s'appuie sur les points suivants :

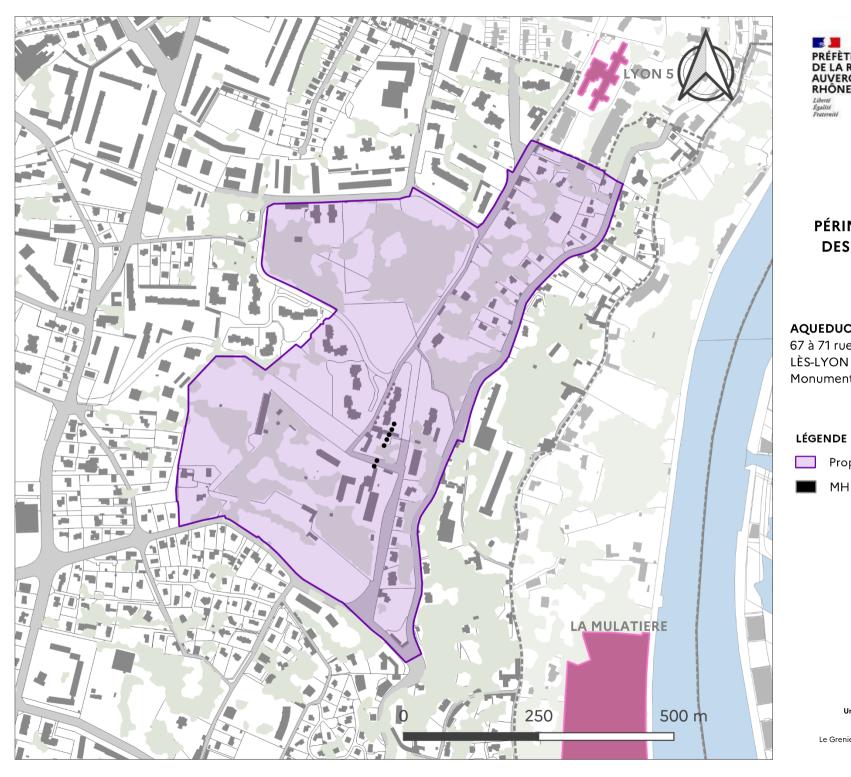
La récente urbanisation du XXème siècle des abords des piles de l'aqueduc n'entretient pas aujourd'hui de lien historique, urbain ou patrimonial avec le monument et ne risque pas de subir de profondes mutations pouvant influer sur les abords du monument. Le PDA sera donc réduit aux parcelles jouxtant les piles qui présentent une forte co-visibilité avec celui-ci et pouvant donc porter atteinte à son écrin.

Au nord des piles de l'aqueduc, le parc Brûlet constitue une entité paysagère et naturelle de qualité, qui se caractérise par des boisements protégés ainsi que par des vues tout au long de la rue Georges Clémenceau. Cette entité participe à la continuité paysagère du site duquel font partie les monuments, et qu'il convient de préserver par la mise en place du PDA.

Au nord-est, l'avenue Valioud est bordée de plusieurs maisons des années 1930 présentant des qualités architecturales et patrimoniales. Le PDA propose ainsi d'intégrer l'ensemble de cette continuité urbaine bâtie jusqu'à la limite administrative avec le 5ème arrondissement de Lyon.

L'architecte des bâtiments de France,

Christophe MARGUERON





Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône et de la Métropole de Lyon

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS **DES MONUMENTS HISTORIQUES** NOUVEAU PÉRIMÈTRE

AQUEDUC ROMAIN DU GIER | PILES DE L'AQUEDUC 67 à 71 rue Georges Clémenceau, 69110 SAINTE-FOY-

Monument historique classé le 11 août 1986

LÉGENDE

Proposition de périmètre délimité des abords

MH classé

Direction régionale des Affaires culturelles Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6, quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01 ☐ udap69@culture.gouv.fr





Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône et de la Métropole de Lyon

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES TOUTES PROTECTIONS

AQUEDUC ROMAIN DU GIER | PILES DE L'AQUEDUC

67 à 71 rue Georges Clémenceau, 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Monument historique classé le 11 août 1986

LÉGENDE

- Proposition de périmètre délimité des abords
- Périmètre de protection des 500 mètres
- MH inscrit
- MH partiellement inscrit
- MH classé
- Site inscrit

Direction régionale des Affaires culturelles
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6, quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01

□ udap69@culture.gouv.fr